



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mort de Quentin Deranque

Question au Gouvernement n° 1312

[Texte de la question](#)

MORT DE QUENTIN DERANQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Luc Fugit.

M. Jean-Luc Fugit . Ce samedi, un habitant de ma circonscription est mort. Quentin n'avait que 23 ans. Quentin est mort sous les coups. Quentin est mort victime d'un déchaînement de violence. Quentin est mort lynché par des militants d'ultragauche venus en découdre en marge d'une intervention de la députée européenne de la France insoumise Rima Hassan à Lyon. Ce crime nous révolte. Au nom du groupe Ensemble pour la République, j'adresse mes condoléances les plus sincères à la famille et aux proches de Quentin. Rien, absolument rien, ne justifie la mort de ce jeune homme. Aucune cause, aucune idéologie ne justifie que l'on tue pour elle. Aucune cause, aucune idéologie ne mérite qu'on soit tué à cause d'elle.

Ce meurtre nous indigné mais il est aussi la conséquence inévitable de la radicalisation des opinions, de la culture de la haine et de la banalisation de la violence promue chaque jour par l'ultragauche et l'ultradroite. Cette culture de la brutalité et de la haine est parfois entretenue ici même. Oui, collègues de la France insoumise et du Rassemblement national, je parle de vous, de vos mots, de vos actes ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

M. Thierry Tesson . Quelle honte !

M. Jean-Luc Fugit . Vous attisez les divisions et instrumentalisez les haines. Vous encouragez la brutalisation constante de notre société et vous transformez vos adversaires politiques en ennemis à abattre. Rejetons la haine des extrêmes, car c'est notre responsabilité d'élus de contribuer à apaiser. Avec les députés du groupe Ensemble pour la République et le parti Renaissance, nous voulons de la décence, de l'écoute, du respect et de la dignité dans le débat public. *(Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

Monsieur le ministre de la justice, au-delà de l'enquête judiciaire en cours pour faire toute la lumière sur ce drame, quelles actions comptez-vous mener pour endiguer ce climat de violence politique installé dans notre pays ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.)*

M. Julien Odoul . C'est pitoyable !

Mme la présidente . La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérald Darmanin, garde des sceaux, ministre de la justice. Je sais que vous êtes particulièrement touché par ce drame, qui a eu lieu dans votre circonscription, dans ce territoire que vous aimez tant. Je ne peux que m'associer à votre demande de calme et d'une discussion civilisée, comme il se doit dans une grande démocratie comme la nôtre. Nous constatons cette sauvagerie depuis de nombreuses années sur les réseaux sociaux. Elle s'est intensifiée au cours des derniers mois. Vous avez, avec votre groupe, pris des initiatives très

importantes pour limiter cette violence aveugle, cette violence courageusement anonyme qui harcèle nos compatriotes juifs.

Les élus subissent des agressions lorsqu'ils prennent leurs responsabilités et émettent une opinion. Cette violence contre les élus, particulièrement contre les élus locaux – les candidats aux élections municipales la subissent tous les jours – montre que notre société est tendue, en écho aux réseaux sociaux, à la violence du monde et, parfois, à la violence de cet hémicycle. Certains parlementaires, élus de la nation, se permettent en effet d'insulter, de menacer et d'interpeller de façon extrêmement violente, ce qui a toujours des conséquences dans le monde physique sur des élus qui, eux, n'ont pas la protection de Paris ou de la télévision. Vous avez donc raison de dénoncer ce drame.

À la demande du gouvernement, j'adresserai dans quelques jours une circulaire aux procureurs de la République pour leur rappeler que, en plus des cas touchant à la probité, tout élu qui utilise sa fonction tribunitienne en dehors de cet hémicycle – où vous êtes protégés par l'immunité parlementaire – pour attaquer nos compatriotes juifs ou toute autre personne sous des prétextes religieux, ethniques, politiques ou d'orientation sexuelle doit être poursuivi et, je l'espère, condamné. Nous ne pouvons laisser des personnes, sous prétexte qu'elles sont élues, tenir de tels propos dans les amphithéâtres, dans la rue ou sur les réseaux sociaux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, Dem et HOR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LIOT*).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Fugit](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1312

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 février 2026